



ensemble pour
une écologie
solidaire

Assemblée générale ordinaire de l'association Unipoly

14 Octobre 2022, début 18h22

Personnes présentes au départ:

Dans la salle (GEO-1620) :

Naël Dillenbourg, Eloise Richard, Lucie Castella , Titouan Renard , Basile Morier, Lou De Bruycker, Nathan Fiorellino, Sylvia Sanders, Alicia Pérez Domouso, Elise Caminel, Anabelle Ayma, Paul Griesser, Sylvain Seneclauze, Theodore Savary, Clara Tavernier, Paul Debruyne, Christophe Marciot, Laura Calonge, Lilian Schibl, Camille Gilet, Loris Schirar, Thibault Lecoester, Nadege de Graffenried, Ana Tettoni, Lucien Bart, Malo Favrod, Benjamin Quilichini, Dimitri Wybaillie, Caroline Lot, Corentin Mottet, Alicia Fabbri, Lena Vogel, Paul Castelain, Gabriel Vallat, Claire Masajo, Lise Trabacchi

TOTAL dans la salle dès le début : 36 personnes

En Zoom:

TOTAL en Zoom dès le début : 0 personnes

Personnes ayant rejoint en cours d'assemblée:

Dans la salle (GEO-1620) :

Francesca Orsi, Timothée Bornet Di Vorgeat, Camil Hamdane

TOTAL ayant rejoint la salle : 3 personnes

En Zoom:

Ninon Cabot

TOTAL ayant rejoint le Zoom : 1 personnes

TOTAL des membre présents : 40 personnes

Procès-verbal : Clara Tavernier, Théodore Savary, Sylvain Sénéclauze

Modération : Titouan Renard

Scrutateur-ice-s : Loris Schirar et Dimitri Wybaillie

Ordre du jour de l'AGO 14.10.2022

1. Mot de bienvenue
2. Élection des scrutateur·ice·x·s
3. Ordre du jour
 - 3.i Présentation de l'ordre du jour
 - 3.ii Validation de l'ordre du jour
4. Rapport d'activité
 - 4.i Présentation des activités de la médiation
 - 4.ii Validation du changement de statut de la médiation
 - 4.iii Présentation du rapport d'activité
 - 4.iv Validation du rapport d'activité
5. Comptes de l'association
 - 5.i Présentation des comptes
 - 5.ii Rapport des vérificateur·ice·x·s des comptes
 - 5.iii Validation des comptes 2021-2022
6. Décharge
 - 6.i du comité 2021-2022
 - 6.ii des membres de la commission de contrôle éthique 2021-2022
 - 6.iii des médiateur·ice·x·s 2021-2022
 - 6.iv des contrôleur·ice·x·s des comptes 2021-2022
- 6b. Cahier des charges
 - 6b.i Présentation du cahier des charges
 - 6b.ii Validation du cahier des charges
7. Élection
 - 7.i du comité 2022-2023
 - 7.ii des membres de la commission de contrôle éthique 2022-2023
 - 7.iii des médiateur·ice·x·s 2022-2023
 - 7.iv des vérificateur·ice·x·s des comptes 2022-2023
8. Budget 2022-2023
 - 8.i Présentation du budget 2022-2023
 - 8.ii Validation du budget 2022-2023
9. Divers
10. Clôture de l'Assemblée Générale

1. Mot de bienvenue

Titouan Renard : Bonjour et bienvenue à cette Assemblée générale. Le mode de scrutin sera le suivant : on compte les mains levées dans la salle et les mains levées sur Zoom. D'abord les "pour" puis les "contre", et enfin les "blancs". Il y a quelques technicités pour le vote à Unipoly. Si on n'a pas de surnombre de candidats, on propose de voter en bloc, avant

cela il faut voter pour savoir si on peut voter en bloc ou non. Si on ne peut pas, cela peut être assez long et douloureux.

2. Élection des scrutateur·ice·x·s

Titouan Renard : Nous avons besoin de personnes qui vont compter les votes : on a besoin de 2 volontaires pour cette tâche.

Loris Schirar et **Dimitri Wybaille** se portent volontaires.

L'assemblée se prononce sur la question *“L'assemblée accepte-t-elle Loris Schirar et Dimitri Wybaille comme scrutateurs ?”*

Le résultat est 35 pour, 0 blanc, 0 contre, 1 abstention (Pour 36 personnes avec le droit de vote), les scrutateur·ice·s sont accepté·e·s.

Paul Castelain : On peut faire les votes sans comptes détaillés ?

Nathan Fiorellino: L'idée c'est de garder le compte exact pour la suite.

3. Ordre du jour

3.i Présentation de l'ordre du jour

Titouan Renard : Vous aurez la possibilité de présenter des amendements. Par exemple : j'aimerais que l'alinéa 4b soit remplacé par “telle phrase”. Finalement on présentera le budget de l'année en cours d'UP et on répondra aux divers.

Titouan Renard présente ensuite l'ordre du jour.

Titouan Renard : Est-ce qu'il y a des propositions d'amendements dans l'assemblée ?

Christophe Marciot propose un amendement : l'ajout d'un point 4.ii afin de rajouter une personne dans la médiation d'Unipoly passant de 2 personnes maximum à 3.

L'assemblée se prononce sur la question *“L'assemblée approuve-elle l'ajout à l'ordre du jour de l'alinéa ii. du point 4 ?”*

Le résultat est 31 pour, 0 blanc, 0 contre, 5 abstentions (Pour 36 personnes avec le droit de vote), l'amendement est accepté.

Le comité propose deux amendements:

- 1) Ajout de présentation des activités de l'association (point 4.i), des comptes (point 5.i) et du budget 2022-2020 (point 8.i) ;
- 2) Ajout d'un point 6b portant sur le cahier des charges et de ses deux alinéas portant sur sa présentation et sa validation.

→ **Entrée de Francesca Orsi (18h30) on passe à 37 personnes avec le droit de vote**

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'ajout à l'ordre du jour des alinéas i. des points 4., 5. et 8 dans la forme présentée ici?"

Le résultat est 32 pour, 0 blanc, 0 contre, 5 abstention (Pour 37 personnes avec le droit de vote), l'amendement est accepté.

→ **Entrée de Ninon Cabot (sur Zoom) (18h32) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'ajout à l'ordre du jour du point 6. et de ses deux alinéas dans la forme présentée ici?"

Le résultat est 33 pour, 0 blanc, 0 contre, 5 abstention (Pour 38 personnes avec le droit de vote), l'amendement est accepté.

3.ii Validation de l'ordre du jour

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'ordre du jour en l'état (avec les amendements précédemment votés) ?"

Le résultat est 34 pour, 0 blanc, 0 contre, 4 abstentions (Pour 38 personnes avec le droit de vote), l'ordre du jour est accepté.

4. Rapport d'activité

4.i Présentation des activités de la médiation

Titouan Renard : Le rapport d'activité c'est un texte qui résume tout ce qui s'est passé à Unipoly dans l'année 21-22. La première partie est dédiée à la médiation présentée par Christophe Marciot.

Christophe Marciot : En résumé, la médiation interne d'UP a été mise en place l'année dernière après que cela été discuté à l'AG d'Unipoly et devant remplacer l'WBO (Wellbeing Officer). Son but, c'est de créer un espace propice au travail pour déceler les éventuels problèmes au sein de l'association. Elle est composée de deux gros organes : les médiateur·ice·x·s qui peuvent être saisis par les membres en cas de problème mais qui sont aussi pro-actifs, c'est-à-dire qui vont aller voir les membres et la CCE (commission de contrôle éthique) qui a un rôle un peu plus passif. Il faut la saisir, les personnes qui font partie de la CCE ne vont pas pro-activement voir les membres et voir ce qui ne va pas. Contrairement aux médiateur·ice·x·s qui ont un rôle consultatif, elle a un rôle exécutif et peut prendre des décisions quant à l'association. Les médiateur·ice·x·s sont au nombre de deux. Les médiateur·ice·x·s référent·e·x·s sont, au sein des pôles, censé·x·es soulever les problèmes des pôles auprès de la médiation générale. Le rôle de la CCE, est qu'elle peut-être saisie si besoin et proposer un processus de médiation pour régler les problèmes plus spécifiques. L'année passée, la CCE n'a pas été saisie.

Pour résumer ce qu'il s'est passé cette année : on a voulu faire en sorte que les médiateur·ice·x·s soient vraiment pro-actifs, en allant aux événements, pour interagir directement avec les membres. On a aussi été invité à des réunions afin de les modérer en cas de possibles conflits qui affectent certains membres. Par exemple, faire la médiation après un événement qui s'est mal passé. La CCE a aussi réfléchi à la mise en place de ces processus. Cette réflexion n'est pas allée très loin. Les médiateur·ice·x·s ont aussi fait des entretiens quasi hebdomadaires avec des membres des pôles afin de pouvoir faire remonter des possibles problèmes à régler au sein de l'association.

Feedback là dessus : on pense que l'aspect proactif a plutôt bien marché, c'est une réussite mais la CCE a une mauvaise présence sur les réseaux et notamment sur Telegram.

On a remarqué un autre problème, deux personnes ce n'est pas assez pour la médiation. On a donc cherché trois personnes pour nous remplacer. Mais il y a un problème : d'après les statuts, il ne peut y avoir que 2 médiateur·ice·x·s au maximum. Je propose donc de changer le point 1 de l'article 23 des "Statuts de l'association Unipoly" passant de "Un·e ou deux médiateur·ice·x·s" à "Deux ou trois médiateur·ice·x·s".

Paul Castelain : Ce ne serait pas mieux de mettre "des médiateur·ice·x·s" ? Comme ça, si il n'y en a plus, on sera content d'avoir au moins une personne

Christophe Marciot : Je ne serais pas pour avoir plus de 3 personnes, 4 ça irait peut-être, 5 ou 6 est problématique.

Titou Renard : Les médiateur·ice·x·s ont un droit de suspension direct sur les membres de l'association.

Bazile Morier : On peut mettre au moins 1 et max 3.

Christophe Marciot : Je serais contre le fait qu'il n'y ait qu'un ou une seul·e médiateur·x·ice. Je suis défavorable à ça, l'AG peut voter contre bien sûr.

Nathan Fiorellino : Les gens pas contents peuvent faire des amendements aux amendements. Premier amendement c'est "Deux ou trois médiateur·ice·x·s". Quelqu'un·x·e veut proposer un autre amendement ?

Lou De Bruycker : Changer pour "Un·e à trois médiateur·ice·x·s".

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'amendement de Christophe Marciot ?"

Le résultat est 36 pour, 0 blanc, 0 contre, 2 abstentions (Pour 38 personnes avec le droit de vote), l'amendement est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'amendement de Lou De Bruycker ?"

Le résultat est 36 pour, 0 blanc, 0 contre, 2 abstentions (Pour 38 personnes avec le droit de vote), l'amendement est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "Quel amendement l'assemblée favorise-t-elle ?"

Le résultat est 10 voix pour l'amendement 1, 19 voix pour l'amendement 2, 9 abstentions (Pour 38 personnes avec le droit de vote), l'amendement de Lou De Bruycker prévaut et est donc accepté dans les changements de statuts à voter.

4.ii Validation du changement de statut de la médiation

Nathan Fiorellino : Je vous propose d'accepter la modification des statuts.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle la modification des statuts de l'association Unipoly telle que décrite par l'amendement précédemment voté ?"

Le résultat est 30 pour, 0 blanc, 0 contre, 8 abstentions (Pour 38 personnes avec le droit de vote), la modification des statuts est acceptée.

4.iii Présentation du rapport d'activité

Lucie Castella : Je suis la co-présidente, je n'étais pas là au début de semestre, comme a dit Titouan on vous présente le rapport d'activité car vous devez le voter. Comme il y a 68 pages on ne va pas tout présenter, vous y avez accès sur Télégram. Si vous pensez qu'il faut l'amender car vous n'êtes pas d'accord, c'est possible.

Je vais résumer le mot de la présidence et ce qu'on a fait au comité. L'année dernière, on a commencé à la fin du covid, c'était compliqué mais on s'en est plutôt bien sorti. Mais en début d'année, il n'y a pas eu beaucoup de nouveaux membres. On a bien rebondi par la suite.

On a eu 3 nouveaux pôles l'année passée (LTL, Fix n' replace, Débouchés durables). On a maintenant 13 pôles donc on devient vraiment une grande association.

On a eu énormément d'événements, surtout dans les pôles, il y a eu la semaine de la durabilité organisée par le comité, un projet make LTL, des projets avec La Convergence...

On est aussi de plus en plus : quand je suis arrivée à la coprésidence on était 190 sur Unipoly discussions et on est maintenant plus de 250. Comment on s'organise avec tous ces gens ? On arrive au bout de nos capacités. On a réfléchi à plusieurs choses à mettre en place : une équipe logistique, le SG, le responsable support pôles.

Titouan Renard : En ce moment, l'EPFL et l'UNIL parlent beaucoup de "durabilité". Mais ils en font un mot vide de sens, s'en servant pour faire du greenwashing. C'est important pour nous de préciser en tant qu'étudiant·e·x·s que notre mot durabilité n'est pas leur mot durabilité. Unipoly a une culture qui se préserve, comme à l'horizon 4-5 ans, les grèves pour le climat vont augmenter on pense que c'est chouette que Unipoly continue à amener des idées, des visions et projets et puisse garder son influence sur la vie politique du campus.

En conclusion, on pense que le prochain comité est très bon pour faire ça en particulier. En les voyant faire pendant 3 semaines, les choses ont l'air d'aller très bien afin qu' Unipoly continue et se développe.

4.iv Validation du rapport d'activité

Titouan Renard : Ce que vous pourriez amender si vous n'êtes pas d'accord, c'est de dire "je ne suis pas d'accord, cela ne s'est pas passé comme ça".

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-t-elle le rapport d'activité dans cet état ?"

Le résultat est 31 pour, 5 blanc, 2 contre, 0 abstention (Pour 38 personnes avec le droit de vote), le rapport d'activité est accepté.

5. Comptes de l'association

5.i Présentation des Comptes

Nathan Fiorellino : Bonjour, du coup, je vais commencer par une petite introduction, pour résumer dans les très grandes lignes pour que vous décidiez si vous approuvez les comptes ou pas. Il y aura aussi le rapport des vérificatrices des comptes. On a passé plusieurs soirées avec elleux pour regarder que tout était bien. Je vous fait une brève présentation, on va passer sur plusieurs slides, d'abord en gros puis en détails.

Les fonds, c'est ce qu'on dépense pour ce thème. Les provisions ne concernent pas trop le comité mais plutôt les pôles d'activité. C'est l'argent qui est gardé des produits de l'année précédente pour l'année suivante pour le même pôle. C'est le cas du Castor Freegan. Le budget, c'est juste la somme qu'on aimerait mettre dans ce fonds. Le total, c'est juste les provisions plus le budget.

L'idée c'est qu'on va passer très vite et si vous avez des questions vous nous arrêtez. La cohésion, on avait décidé de mettre 1000.-, 750.- dans la communication, 170 dans la contribution pôle (payer les dépenses administratives de certains pôles), 800 dans l'événementiel. Certains pôles voudraient être à 0 en fin d'année. Pour ça, c'est le comité qui paye les frais administratifs. Extraordinaire, c'est les choses qu'on ne peut pas prévoir donc pas de budget (p.ex: amendes ou autres dépenses que l'on n'aurait pas pu prévoir. Fonctionnement, pas de budget, car c'est excédentaire, avec les cotisations, les subventions, les dons. L'idée, c'est qu'il soit rentable. Les 4 derniers fonds du comité: convergence (pas de budget car on voulait qu'il soit rentable sur l'année), le local (sirop, choses du local), mobility (compte reste à 0, les trajets sont remboursés par les utilisateur·x·ices).

On explique maintenant ce qu'il s'est passé sur ces budgets : les charges, les produits, la différence et le reste (fond+différence).

Donc :

- Cohésion ce qu'on voit ce que la grosse dépense c'est le week-end membre, on voit que les membres ont payé une partie aussi. On a eu des "restes" de 584 CHF peut donc regarder si on veut mettre le week-end moins cher ou prévoir moins de budget pour l'année prochaine.
- En communication, on est dans les marges prévues à 5.- près.
- Événement, on ne s'y attendait pas trop, mais on est en positif grâce à Balélec qu'on a choisi de faire au cours de l'année.
- Extraordinaire, on est en positif car l'EPFL a payé des Mobility.
- Fonctionnement : préparation AG, organes qui nous ont donnés des subventions.
- Finalement pour le comité, la convergence c'est un peu de bénéfice comme prévu. L'idée de la convergence c'est que la trésorerie des différentes associations gèrent la trésorerie de la convergence en tournus.
- Le local était un peu déficitaire, on a essayé de régler ça au 2ème semestre afin que les charges soient réparties entre les 2 associations du local. La logistique, on n'avait



pas prévu assez de budgets (notamment pour des événements excédentaires comme Balélec).

Pour les pôles, c'est la même chose, je vais aller un peu plus vite :

- Achats solidaires qui a fermé cette année : Essentiellement des frais bancaires, on a eu une facture de l'année d'avant que les personnes ne nous avaient pas transmis.
- Apiculture : Quelques dépenses car besoin en matériel.
- Canard Huppé : Dépense pour la nouvelle version du canard papier va sortir bientôt.
- Castor Freegan : pas prévu de budget car iels sont toujours en positif, on avait prévu des provisions, ce qui lui a servi comme fond, il y a pas que des recettes des repas mais aussi une vieille bourse perdue dans les méandres.
- Débouchés durables : On avait rien prévu car le pôle n'existait pas en début d'année.
- EVA : On avait prévu 50 CHF, finalement iels ont été positifs.
- Epilibre : Situation très similaire au castor, aussi une bourse qui avait été versée, on a plus trop de traces dans notre compta.
- IE : Pôle qui n'a pas fait grand-chose cette année.
- LTL : N'existait pas encore.
- Meubleco : A ses propres sources de revenus.
- Semaine de la Durabilité : Est subventionnée par les deux écoles.
- Jardin : Une histoire compliquée de bières qui a créé quelques produits.
- UPFL : Est excédentaire car le but, c'est d'acheter des vêtements afin de les revendre.

Les charges et les produits maintenant :

- Achats solidaire : /
- Apiculture : La somme était un plus élevée car c'était un hiver difficile pour les abeilles.
- Canard huppé: Un tout petit peu en positif, surtout des dons dans les petites caisses, et il y a eu un événement "Média-crash" avec d'autres assos qui ont contribué aux charges et l'ont reversé au Canard.
- Castor freegan : Comme preuve excédentaire.
- Débouchés Durables : A fait quelques dépenses.
- EVA : Est en positif avec une vente de crêpes qui s'est bien passée.
- Epilibre : Il reste des fonds de l'an passé, on continue de discuter avec elleux pour qu'iels restent à zéro à la fin de l'année.
- IE : A dépensé des sous en mobility.
- LTL: A dépensé un peu d'argent pour une rencontre des low-tech à Paris mais un des membres a fait une formation qui a été défrayée et a donné cet argent au LTL pour couvrir les frais.
- Jardin : Beaucoup de binchs ont été fabriquées.
- Meubleco : Est en négatif (petit problème dans les slides, mais les chiffres sont corrects sur le rapport qui vous a été fourni).
- Semaine de la Durabilité : a tourné à 0, entièrement financé par UNIL- EPFL.

- UPFL : a fait 600 chf de bénéfice sur la vente de ses vêtements.

Nathan Fiorellino invite maintenant **Gabriel Vallat** et **Léna Vogel** à venir au tableau.

5.ii Rapport des vérificateur·ice·x·s des comptes

Léna Vogel : Bonjour à tous et à toutes, nous c'est Léna et Gabriel. On va vous lire la lettre des vérificateur·ice·x·s de compte de cette année.

Léna Vogel et **Gabriel Vallat** lisent leur rapport "Vérification des comptes d'Unipoly pour l'exercice 2021-2022".

→ **Entrée de Timothée Bernet Di Vorgeat (19h20) on passe à 39 personnes avec le droit de vote**

5.iii Validation des comptes 2021-2022

Nathan Fiorellino : Est-ce que vous avez des questions ? (*Personne ne pose de questions*)
On passe donc à la validation des comptes.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle le bilan comptable tel qu'il a été présenté ici ?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le bilan comptable est accepté.

6. Décharge

Lucie Castella : Le prochain point est la décharge des différentes instances dont on a parlé jusqu'à maintenant. Petite explication, l'AG est l'organe suprême d'UP, les vérificatrices vérifient, la médiation qui a été expliquée par christophe précédemment et le comité est l'organe exécutif et sont en contact avec les pôles d'activités qui ne sont pas directement statutaires.

6.i du comité 2021-2022

Lucie Castella : On va voter pour que le comité ne soit plus comité. Vous pouvez dire non si vous pensez que certaines choses ne sont pas terminées. Questions ? (*Personne n'a de questions.*)

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge du comité ?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle la décharge du comité de direction 2021-2022?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le comité 2021-2022 est déchargé.

Lucie Castella : Cool, on est plus comité, du coup on va continuer.

6.ii des membres de la commission de contrôle éthique 2021-2022

Lucie Castella : On va maintenant décharger la CCE. Des questions ? (*Personne n'a de questions*)

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge de la CCE ?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle la décharge de la commission de contrôle éthique 2021-2022?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), la commission de contrôle éthique 2021-2022 est déchargée.

6.iii des médiateur·ice·x·s 2021-2022

Lucie Castella : Pareil pour les médiatrices de cette année. Des questions ? (*Personne n'a de questions*)

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge des médiateur·ice·x·s ?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle la décharge des médiateur·ice·x·s 2021-2022?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), les médiateur·ice·x·s 2021-2022 sont déchargé·x·es.

6.iv des vérificateur·x·ice·s des comptes 2021-2022

Lucie Castella : Dernière fois, on va décharger Gabriel et Léna qui ont vérifié les comptes. Questions ? (*Personne n'a de questions*)

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge des vérificateur·x·ice·s des comptes ?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle la décharge des vérificateur·x·ice·s des comptes 2021-2022?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), les vérificateur·x·ice·s des comptes 2021-2022 sont déchargé·x·es.

Lucie Castella : Trop cool, merci, donc maintenant on a plus de comité, de CCE, de contrôle des comptes. On va faire 20 minutes de pause.

→ **Sortie de Paul Griesser (19h41) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

6b. Cahier des charges

6b.i Présentation du cahier des charges

Nathan Fiorellino : Le cahier des charges a plusieurs modifications qui ont besoin d'être voté. Les postes d'administration, de trésorerie et de caissier ont été fusionnés en 3 autres postes de secrétariat général.

On a aussi créé un poste de support pôle car il a été remarqué que la communication entre pôle et comité était difficile. Il avait été proposé par une membre de créer un poste au comité permettant une meilleure communication entre le comité et les pôles. Vous avez devant vous un exemple des cahiers des charges avec les charges du nouveau poste. Toutes les modifications sont écrites en rouge. (*Nathan Fiorellino lit le "Cahier des charges des postes du comité de direction d'Unipoly".*) En plus de tout ça on a un certain nombre de modifications cosmétiques sur lesquelles je vais revenir. Des questions ?

Basile Morier : Je propose un amendement : de rajouter aux charges du responsable support pôles celui de devoir prendre contact avec les gens qui souhaitent créer un pôle à Unipoly.

Nathan Fiorellino : L'idée est comprise, il faut maintenant formuler un amendement clair.

Basile Morier : "Entrer en contact avec des personnes souhaitant créer un nouveau pôle d'UP et leur expliquer les règles inhérentes à intégrer Unipoly en tant que pôle".

L'assemblée se prononce sur la question "*L'assemblée approuve-elle le rajout aux charges du responsable support pôles d' "Entrer en contact avec des personnes souhaitant créer un nouveau pôle de Unipoly et leur expliquer les règles inhérentes à intégrer Unipoly en tant que pôle" ?*"

Le résultat est 32 pour, 6 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 38 personnes avec le droit de vote), l'amendement visant à modifier le cahier des charges de la x-le responsable support pôle est accepté.

Nathan Fiorellino : Pour le secretariat general : but fusionner trois poste du comité trésorier·x·e, administrateur·x·rice, casier·x·e en un·x·e secrétaire général·x·e et deux secrétaire généraux·les adjoint·x·e. Est-ce que c'est clair ? (*C'est clair pout tout le monde*)
Je ne lis pas toutes les modifications car elles sont très longues. Il y aussi eu des modifications légères :

- Coprésidence + Événement, le changement est lié au changement en SG ;
- Cohésion, il y a eu un remaniement du développement de l'association avec les responsables politiques
- Événement avait la responsabilité du weekend membres et des repas membres alors qu'un poste de cohésion avait été créé l'année précédente. Les charges ont donc été transposées .
- Logistique, on a enlevé la gestion des locaux de la MD.

Petite précision dans le secrétariat général, il y a un·e responsable qui a le droit de signature avec la coprésidence et deux adjoint·exs.

6b.ii Validation du cahier des charges

Nathan Fiorellino : Ce que je propose maintenant, c'est de valider le nouveau cahier des charges avec l'amendement de Basile Morier.

L'assemblée se prononce sur la question "*L'assemblée approuve-elle la nouvelle version du cahier des charges avec l'amendement de Basile Morier ?*"

Le résultat est 30 pour, 1 blanc, 1 contre, 6 abstentions (Pour 38 personnes avec le droit de vote), le nouveau cahier des charge est accepté.

7. Élection

7.i du comité 2022-2023

Titouan Renard : On arrive à l'élection du nouveau comité. Avant cela, on va présenter les membres du comité. On peut y aller dans l'ordre.

Éloïse Richard : J'étais responsable évènement cette année à Unipoly. Je me présente pour le poste de coprésidente pour l'année à venir.

Nael Dillenbourg : Responsable politique EPFL l'année dernière, il se présente comme coprésident car il a beaucoup aimé l'expérience.

Clara Tavernier : Je me présente comme secrétaire générale. J'aime bien les chiffres.

Sylvain Sénéclauze : Je me présente comme secretariat general adjoint et aussi passionné par les chiffres

Théodore Savary : Je suis membre à Unipoly depuis plusieurs années et je veux être plus actif. J'ai hâte de bosser avec Clara et Sylvain.

Alicia Fabbri : Je déteste les chiffres donc je me présente comme cohésion.

Elise Caminel : J'étais CCE à Unipoly et cohésion à Poliquity. Je me présente comme responsable cohésion.

Anabelle Ayma : Alors c'est un N, et j'aime communiquer.

Sylvia Sanders : Salut j'aime bien instagram alors je fait communication.

Alicia Pérez Domouso : Je me présente pour l'événement, j'ai fait de l'asso avant l'epfl dans l'environnement et j'aime bien et du coup elle se présente pour cette année.

Malo Favrod : Je me présente comme responsable événement Unil. L'année passée je passais pas mal de temps au local donc je me suis dit que ce temps méritait d'être rentabilisé.

Paul Castelain : Je suis à Unipoly depuis un certain temps et je me propose comme responsable politique EPFL.

Lou De Bruycker : Je suis à Unipoly depuis un moment, j'aime la politique et je me réjouis d'organiser des événements politiques.

Basile Morier : Yo je postule pour responsable log, j'ai postulé il y a 2 ans et demi. J'y suis enfin.

Lena Vogel : Merci baz d'avoir été coprésident au lieu de respo log. Ancienne coprésidente, ancienne vérificatrice des comptes, je me réjouis de m'occuper des pôles comme il était prévu.

Titou Renard : **Paul Griesser** est parti, il est excusé, parti manger avec des potes, cela dit il serait respo informatique et a déjà réglé plein de bugs.

→ **Entrée de Camil Hamdane (20h11) on passe à 39 personnes avec le droit de vote**

Christophe Marciot : Faut-il changer les statuts avec l'organisation du nouveau Secrétariat Général ?

Titouan Renard : il n'est pas nécessaire de changer les statuts car la composition de fond reste inchangée : composé d'une co-présidence et d'un.e secrétaire général et de deux autres personnes au secrétariat qui s'occupe de la partie trésorerie.

Christophe Marciot : Est-ce que la cohésion a déjà mis quelque chose en place pour inclure les nouveaux ?

Elise Caminel : On a déjà organisé deux soirées pour visiter le local. Des mails sont préparés pour donner des infos et des groupes telegram à intégrer pour suivre les bails qui se passent. On a aussi un nouveau groupe telegram pour faire des messages pour les nouveaux. De clairs efforts sont faits.

→ **Sortie de Basile Morier (20h18) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection du comité avec la composition présentée ici ?"

Le résultat est 38 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 38 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'élection du comité de direction 2022-2023 (en bloc, dans la composition présentée ici) ?"

Le résultat est 36 pour, 1 blanc, 0 contre, 1 abstention (Pour 38 personnes avec le droit de vote), les médiateur·ice·x·s sont élu·x·es.

→ **Entrée de Basile Morier (20h33) on passe à 39 personnes avec le droit de vote**

→ **Sortie de Lena Vogel (20h33) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

→ **Sortie de Loris Schirar (20h33) on passe à 37 personnes avec le droit de vote**

→ **Sortie de Gabriel Vallat (20h33) on passe à 36 personnes avec le droit de vote**

7.ii des membres de la commission de contrôle éthique 2022-2023

Lucie Castella et Christophe Marciot se portent candidats.

Lucie Castella : On préférerait ne pas avoir une majorité d'homme cisgenre.

Titouan Renard : On rappelle que c'est une responsabilité faible tant que la CCE n'est pas saisie et que ça devient une charge plus importante lorsque la CCE est saisie. En attendant de trouver une troisième candidature (d'ici la prochaine AG), on va voter pour une élection partielle des membres de la CCE.

Elise Caminel : On est d'accord qu'on ne peut pas candidater si on est médiateur·ice·x·s ou membre du comité. *(C'est effectivement le cas.)*

Camille Gilet : Je me présente comme troisième personne de la CCE.

→ **Entrée de Lena Vogel (20h37) on passe à 37 personnes avec le droit de vote**

→ **Entrée de Loris Schirar (20h37) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

→ **Entrée de Gabriel Vallat (20h37) on passe à 39 personnes avec le droit de vote**

L'assemblée se prononce sur la question *“L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection de la commission avec la composition présentée ici ?”*

Le résultat est 38 pour, 1 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question *“L'assemblée approuve-elle l'élection de la commission de contrôle éthique 2022-2023 (en bloc, dans la composition présentée ici) ?”*

Le résultat est 37 pour, 1 blanc, 0 contre, 1 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), la commission de contrôle éthique 2022-2023 est élue.

7.iii des médiateur·ice·x·s 2022-2023

Ninon Cabot, Laura Calonge et Loris Schirar se portent candidats comme médiateur·ice·x·s pour l'année à venir. Les candidats se présentent :

Ninon Cabot (sur Zoom) : Je suis à Unipoly depuis un an, j'étais au castor et je veux reprendre la médiation avec Loris et Laura, ça m'intéresse énormément d'apporter mon énergie là-dedans, je considère la médiation très importante.

Laura Calonge : A Unipoly depuis assez longtemps, j'aime beaucoup cette assoc' est le fait que ça soit une expérience sociale et j'aimerais que cette expérience soit chouette pour tout le monde donc ça me tient à cœur et je suis à Polyquity.

Loris Schirar : Coucou, moi c'est Loris, je suis à Unipoly depuis le semestre dernier. Je suis aussi à Polyquity. Je me suis dit que ce serait chouette de reprendre la médiation avec Laura et Ninon, parce qu'on est souvent au local, en contact avec le comité, les membres et les nouvelleux.

Christophe Marciot : Quel est la chose importante que vous aimeriez faire l'année prochaine pour ajouter de ce qu'on a déjà fait cette année à la médiation ?

Laura Calonge : En tout cas, on aimerait avoir une approche proactive car ça a très bien marché. Des rencontres avec les personnes avant qu'il y est des problèmes et être sur que tout le monde passe le premier semestre, comme nous sommes trois c'est plus simple.

Loris Schirar : Peut-être aussi être facilement contactable, sur telegram et par mail. Se montrer disponible.

Laura Calonge : Et tous les trois, on est très souvent au local, et donc on pourra plus facilement être là pour tous les membres.

Ninon Cabot : Donner plus de visibilité à la médiation sur tous les groupes (telegram).

Paul Castelain : Comment pensez-vous répartir les tâches tous les trois et garder une vision globale ?

Laura Calonge : On a jamais discuté ensemble les 3 pour le moment, mais on va en discuter plus si on est élu·exs.

Loris Schirar : Ce serait bien aussi de travailler avec les responsables cohésion pour tout ce qui concerne l'intégration des nouveleaux.

Laura Calonge : En tous cas, on n'a pas l'intention de faire les trois, trois fois le travail.

Ninon Cabot : J'ai l'impression qu'on n'a pas travaillé encore assez tous les trois, donc ce serait bien qu'on en parle d'abord entre nous.

Laura Calonge : Ce n'est pas qqchose qui le fait peur, parce qu'on se connaît très bien tous les trois et nous n'avons pas de problème de communication

Elise Caminel : Quel est le lien, selon vous, entre la médiation et la cohésion, et qu'est-ce que vous voudriez faire avec nous ?

Laura Calonge : Comme dit, on veut travailler ensemble même si on a pas beaucoup.

Loris Schirar : Vous êtes notre point de contact avec les nouveleaux, vous faites les weekend membres, les soirées intégrations et nous on est un point de contact plus discret. Le fait qu'on soit en dehors du comité permet qu'on puisse intervenir dans des problèmes intra-comité et pour faire la médiation lors des réunions.

Ninon Cabot : Du coup je suis vraiment d'accord avec Loris et Laura, ça rejoint ce dont Christophe avait parlé tout à l'heure avec les problèmes d'intégrations des nouveleaux.

Titouan Renard : Est-ce qu'il reste des questions dans la salle ? (*Personne n'a de questions*) Niquel bleu ciel.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection des médiateur·ice·x·s avec la composition présentée ici?"

Le résultat est 39 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est accepté.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'élection des médiateur·ice·x·s 2022-2023 ?"

Le résultat est 36 pour, 2 blanc, 0 contre, 1 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), les médiateur·ice·x·s sont élu·x·es.

7.iv des vérificateur·ice·x·s des comptes 2022-2023

Titouan Renard : On a déjà deux candidat·x·es (Nathan Fiorellino, Paul Debruyne) et on a besoin d'une candidature au poste de suppléant.

Christophe Marciot : Je me porte candidat pour le poste de suppléant.

Titouan Renard : Est-ce que les candidats veulent se présenter ?

Nathan Fiorellino : L'an passé j'étais trésorier avec Paul et comme c'est une tradition que les trésoriers reprennent le rôle des vérificateur·ice·x·s des comptes. J'ai des connaissances dans la comptabilité, j'ai participé à la réforme de la comptabilité d'Unipoly et vérifié la comptabilité cette année serait un honneur.

Paul Debruyne : Moi c'est Paul. J'étais caissier avec Nathan. J'ai passé un an à regarder les détails de la trésorerie et je serai ravi de replonger dans les comptes d'UP dans un an.

Christophe Marciot : J'étais déjà suppléant cette année, je me représente puisque je n'ai rien fait, j'étais déjà à la trésorerie puis vérificateur des comptes à Unipoly et pour d'autres assos donc j'ai une petite expérience dans le domaine.

→ **Sortie de Timothée Bernet Di Vorgeat (20h54) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

Lena Vogel : Pensez vous que la gratification en forme de repas doit-elle être réinstaurée ou pas, doit-elle être mise dans les statuts ?

Christophe Marciot : Je pense qu'il serait bien que ce soit noté dans les statuts que les vérificateurs de compte aient droit à un repas à la fin des vérifications de compte pour le travail qu'ils fournissent.

Paul Castelain : Je serais ravi mais je pense que c'est une question qui doit être posée au comité actuel. Cela pose des questions sur la raison pour laquelle les gens veulent faire ce travail et d'autres personnes font beaucoup de travail sans ce repas offert.

Nathan Fiorellino : Pas beaucoup à rajouter, mais l'année passée le repas avait coûté assez cher, surtout lors d'une année où l'on avait un grand déficit. Plus généralement, beaucoup de gens travaillent beaucoup au comité donc il faudrait peut-être réfléchir au problème dans son ensemble .

Elise Caminel : Parmi nos comptes, on fait des repas pour le comité est ce que vous voulez qu'on fasse un truc pour vous car vous faites partie de l'association sans faire partie du comité.

Nathan Fiorellino : Si je comprends bien, l'idée c'est de faire un événement organisé par la cohésion. Je ne pense pas que cela fasse partie des questions de l'AG.

→ **Entrée de Timothée Bernet Di Vorgeat (20h57) on passe à 39 personnes avec le droit de vote**

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection des vérificateur·x·ices avec la composition présentée ici ?"

Le résultat est 38 pour, 1 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), le vote en bloc est acceptée.

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle l'élection des vérificateur·x·ices des comptes 2022-2023 ?"

Le résultat est 26 pour, 7 blanc, 3 contre, 3 abstention (Pour 39 personnes avec le droit de vote), les vérificateur·x·ices des comptes 2022-2023 sont élu·x·es.

→ **Sortie (du Zoom) de Ninon Cabot (21h02) on passe à 38 personnes avec le droit de vote**

8. Budget 2022-2023

8.i Présentation du budget 2022-2023

Clara Tavernier insiste sur l'importance primordiale du budget au bon fonctionnement de l'association.

Clara Tavernier : Les postes du comité tendent à être déficitaires de part le fonctionnement même de l'association. Puis elle présente les budgets du comité ligne à ligne (voir annexe)

Christophe Marciot : Qu'est-ce que le fond "contribution pôle" ?

Nathan Fiorellino : L'idée du fonds contribution pôle est de subvenir aux besoins des pôles comme mentionné en début d'ag à la clôture des comptes. Entre autres la création de nouveaux pôles est prévue la dedans.

Clara Tavernier : Les subventions qui vont nous être accordées sont encore inconnues. On espère des rentrées d'argent par les subventions de l'ordre de 8000 CHF. L'entrée convergence est mise à 0 cette année car nous ne sommes pas responsables de la trésorerie de la convergence cette année. Le fond mobility est à un équilibre parfait du fait de son fonctionnement (les mobility sont toujours remboursées). Au sujet des pôles, cette année de nombreux budgets sont mis à jour du fait de nouveaux projets dans les pôles. Certains pôles choisissent de dépenser leur provisions sur cette période.

Christophe Marciot : Comment le canard huppé passe-il de 600 CHF à 2000 CHF ?

Sylvain Sénéclauze : l'Université de Lausanne nous a accordé une subvention.

Clara Tavernier : L'EVA augmente grandement ses demandes mais demande des subventions indépendamment. Notamment par des dons de LUSH.

Christophe Marciot : C'est donc des subventions d'une marque ? Est-ce que ça vient avec des restrictions sur nos activités?

Paul Castelain : LUSH distribue de l'argent sans contrepartie. Il ne s'agit donc pas de sponsoring mais bien de dons. C'est donc un accord avec très peu de contreparties.

Clara Tavernier : Fix'N Replace nous rejoint avec un budget significatif. Leurs événements ont déjà commencé ! Comme d'habitude la semaine de la durabilité est entièrement financée elle a donc une grande quantité de charge mais aussi de produit et est à l'équilibre.

Alicia Fabbri : Pourquoi est-ce que UPFL a autant de charges ?

Clara Tavernier : Le pôle est largement positif depuis sa création et souhaite utiliser son argent pour organiser un grand événement cet hiver.

Dimitri Wybaille : Pourquoi est-ce que la semaine de la durabilité n'a pas de fonds ?

Théodore Savary : Parce que la semaine de la durabilité a des produits mais aucuns fonds (c'est un système de remboursement).

Clara Tavernier : Les subventions de la semaine durable sont considérées séparément des subventions de l'association du fait du mode de remboursement qui est très spécifique et fait apparaître ses subventions comme des produits.

Clara Tavernier présente les budgets et explique les déficits.

Clara Tavernier : Nous sommes donc en déficit, c'est normal car les subventions ne sont pas prises en compte dans ce budget.

Théodore Savary : Ces dépenses sont justifiées et il nous semble que les pôles qui ont choisi d'être déficitaires le sont pour une bonne raison. Il est tout à fait possible que certains pôles n'atteignent pas ce budget et que les charges totales soient plus basses. Ensuite comme l'a dit Clara nous n'avons pas prévu de produits extraordinaires tels que le stand de Balélec organisé l'année dernière. Les demandes de subventions vont aussi être l'occasion de rattraper ce déficit. Le lowtech lab va lancer son projet make et a donc besoin d'entamer des dépenses de sponsoring qui devraient être rentabilisées à l'avenir.

Clara Tavernier : On voudrait rappeler que le dépassement de budget est limité à 2000 CHF et doit être subventionné par des produits du pôle. Si un pôle dépasse 2000 ou dépasse sans créer ses propres produits, une assemblée générale doit être convoquée.

8.ii Validation du budget 2022-2023

L'assemblée se prononce sur la question "L'assemblée approuve-elle la proposition de budget 2022-2023 telle que présentée par le secrétariat général?"

Le résultat est 38 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention (Pour 38 personnes avec le droit de vote), la proposition de budget 2022-2023 est acceptée.

La salle applaudit le secrétariat général à tout rompre.

→ **Sortie de Benjamin Quilichini (21h20) on passe à 37 personnes avec le droit de vote**

9. Divers

Christophe Marciot : Je propose de voter une motion qui demande au comité de proposer un statut lors de la prochaine AG : mettre dans les statuts le repas pour les vérificateur·x·rices de compte à la fin de la vérification des comptes ?

Lucie Castella : J'ai ouïe dire qu'il y avait eu un repas cette année, est-ce vrai ?

Titouan Renard : Oui, il y a eu des frites. Je propose qu'on mette un montant max.

Basile Morier : Depuis un an l'asso a un règlement interne et cette question est plutôt un point a mettre dans le règlement interne.

Nathan Fiorellino : En plus il faut faire vérifier les statuts par la AVP SAO et iels vont refuser en nous disant qu'il faut le mettre dans le règlement interne.

Paul Castelain : Il me semble qu'on ne peut pas changer les statuts. Historiquement, on a mangé chez Gina (pizza + vin + 1 tiramisu) pour 143,6 CHF, pour 4 personnes. Le travail des vérificateurs des comptes est chiant et est un travail en dehors du comité. Ca ne me paraît pas aberrant de leur offrir un repas un des trois soirées qu'ils passent plongés dans la compta.

Nathan Fiorellino propose trois possibilités de traiter cette motion :

- 1) On ne fait rien de ce point ;
- 2) On demande au comité de revenir avec quelque chose de consistant à la prochaine AG ;
- 3) On demande au comité de revenir avec quelque chose de précis, à décider maintenant: que cette décision aille dans une direction qui sera discutée et votée ce soir.

L'assemblée se prononce sur la question "*Quelle possibilité l'assemblée décide de suivre quant à la motion proposé par Christophe Marciot concernant un repas clôturant la vérification des comptes ?*"

Le résultat est 3 voix pour la proposition 1, 16 voix pour la proposition 2, 0 voix pour la proposition 3, 18 abstentions (Pour 37 personnes avec le droit de vote), la proposition 2 est acceptée.



ensemble pour
une écologie
solidaire

Nathan Fiorellino : Est-ce que vous avez d'autres divers ?

Caroline Lot : Est ce que vous avez réfléchi à un système agréable pour vos réunions comité ?

Nathan Fiorellino : Pour le secrétariat général, pas chaque personne présente à chaque fois, mais les personnes s'arrangent entre elles pour qu'au moins une personne vienne.

Naël Dillenbourg : Toutes les présences les personnes ne sont pas nécessaires. Et pour l'instant, les réunions du comité sont plus courtes que l'année dernières et on a l'intention de garder un œil là-dessus.

10. Clôture de l'Assemblée Générale

L'assemblée est close à 21h32.

Lausanne, le 27.10.2022

Naël Dillenbourg, Coprésident

Eloïse Richard, Coprésidente

Clara Tavernier, Secrétaire générale